



Finances – Economie – Emploi
Formation et Chambres consulaires

OBJET : PRESTALIS actualisation tarifaire de l'espace aquatique de Derval - DSP Prestalis

EXPOSE

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire », la Communauté de Communes a en charge la gestion de trois équipements aquatiques sur le territoire.

Pour l'espace aquatique de Derval, il a été fait le choix d'une délégation de service public. Le conseil communautaire a approuvé le choix du candidat Prestalis comme délégataire lui confiant ainsi la gestion de l'espace aquatique de Derval et l'exploitation des équipements délégués pour une durée de cinq années à compter du 1er janvier 2022.

L'article 19 de la convention de délégation, modifié par avenant le 15 février dernier, prévoit l'actualisation annuelle de la tarification des services offerts aux usagers : « les tarifs sont indexés chaque année au 1er septembre. L'indexation se fait sur la base des indices connus au 1er avril et est transmise à la Communauté de Communes pour une validation par le Conseil Communautaire ».

La formule de révision qui s'applique prend en compte l'évolution des tarifs de l'eau, de l'électricité, du réseau de chaleur, des salaires et frais et services divers. L'application de ce dispositif contractuel sur la base des indices connus au 1er avril 2024 entrainerait une baisse des tarifs, Prestalis propose de maintenir les tarifs actuellement pratiqués (grille en annexe).

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances – Economie – Emploi – Formation et Chambres consulaires » réunie le 18 juin dernier.

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- de valider le maintien de la grille tarifaire pratiquée en 2023-2024 pour la saison 2024-2025,

- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

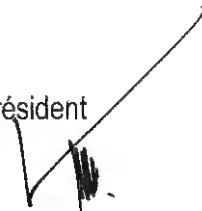
Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 27 juin 2024

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240628-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-06-2024

Publication le : 28-06-2024

Conseil Communautaire du



Le Président,



Alain HUNAUULT

GRILLE TARIFAIRE		Tarifs 2024 / 2025 € TTC
ESPACE AQUATIQUE ET ESPACE DE REMISE EN FORME		conditions
Adulte	valable le jour de la vente	6,40 €
Tarif réduit (-18 ans)	valable le jour de la vente - tarif unique pour un enfant de moins de 18 ans	5,00 €
Enfant -3 ans	valable le jour de la vente	- €
Carte 10 entrées	valable 3 mois de date à date le jour de la vente - tarif valable à partir de 18 ans	57,00 €
Carte 10 entrées tarif réduit	valable 3 mois de date à date le jour de la vente - tarif pour un enfant de moins de 18 ans/ PMR/ demandeur d'emploi	45,20 €
Carte famille	valable 1 an pour 2 adultes et 3 enfants	16,50 €
Entrée adulte famille	valable le jour de la vente, 18 ans et plus	3,70 €
Entrée enfant famille	valable le jour de la vente, moins de 18 ans	2,70 €
GROUPES/LOCATION (centre aéré, CE)		
CLSH / ALSH CCSD	tarif par personne	4,00 €
CLSH / ALSH ext	tarif par personne	4,00 €
CE (carnet de 50 entrées)	valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente. Ticket utilisable seulement pour les adhérents du CE acheteur, tampon d	260,00 €
CE (carnet de 50 entrées) espace forme+aquatique	valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente. Ticket utilisable seulement pour les adhérents du CE acheteur, tampon d	649,00 €
ACTIVITES		
1 entrée espace forme +espace aquatique	valable le jour de la vente - tarif valable à partir de 16 ans	15,50 €
10 entrées espace forme +espace aquatique	valable 3 mois de date à date le jour de la vente - tarif valable à partir de 16 ans	143,00 €
ACTIVITES		
Bébés nageurs, jardin aquatique, aquafitness, aquabiking		
Séance unitaire	valable le jour de la vente	14,50 €
10 activités	valable 3 mois de date à date à compter du début du trimestre	120,60 €
30 activités	valable de septembre à juin inclus - Pass nominatif sur inscription préalable	296,00 €
Forme et mieux être		
10 activités	valable 3 mois de date à date le jour de la vente	262,40 €
Natation		
Stage 5 séances	valable aux séances sur la durée du stage - Stage nominatif sur inscription préalable	68,00 €
Cours annuel	1 cours par semaine (30 séances)	295,00 €
Cours annuel, 2eme personne de la famille	1 cours par semaine (30 séances)	249,00 €
ABONNEMENTS / CARTES		
BRONZE mensuel - accès illimité à l'espace aquatique	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	23,90 €
SILVER mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	36,90 €
GOLD mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être + Aquagym 2 séances par semaine	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	49,90 €
PLATINIUM mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être + Activités Aquagym à volonté selon disponibilité + 2 cours par semaine Aquabike ou Circuit training	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	62,90 €
KIDS accès illimité à l'espace aquatique	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif pour les enfants de 3-16 ans	19,90 €
UTILISATEURS INSTITUTIONNELS		
Scolaires primaires CCCD	tarif par séance et par classe	101,10 €
Scolaires secondaires CCCD	tarif par séance et par classe	88,10 €
Scolaires primaires hors CCCD	tarif par séance et par classe	112,30 €
Scolaires secondaires hors CCCD	tarif par séance et par classe	98,70 €
CLUBS / ASSOCIATION		
Association ligne d'eau - 1 heure	tarif par ligne d'eau et par heure	27,80 €
Association bassin sportif - 1 heure	tarif bassin complet par heure	125,30 €
Association mise à disposition enseignant - 1 heure	tarif par heure	47,90 €
ACCUEIL POUR MANIFESTATION SPECIFIQUE		
Anniversaire (par enfant)	Tarif par personne. Forfait de 8 personnes minimum. Mise à disposition de la salle, boissons et confiseries	11,70 €
soirées "Aqua event"	tarif valable le jour de l'évènement	14,50 €
Pack séminaire/ événements privés (demi journée)		1 714,00 €
LOCATIONS		
Location centre aquatique 1 journée	Sur demande et sur certaines conditions	2 045,00 €
Location centre aquatique demi journée	Sur demande et sur certaines conditions	1 081,00 €
AUTRES RECETTES ET DIVERS		
Carte perdue		6,40 €

* réduction jusqu'à 50% des tarifs commerciaux durant les périodes promotionnelles
Périodes promotionnelles jusqu'à 90 jours par an sous réserve de l'accord de la Collectivité

AR-Préfecture

044-200072726-20240628-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-06-2024

Publication le : 28-06-2024



Le Président,
Alain HUNAULT
Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt juin deux mille vingt-quatre et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X					
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X					
	Mme Catherine CIRON	X					
	M. Georges-Henri NOMARI	X					
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X					
	M. Rudy BOISSEAU	X					
	Mme Claudie SONNET	X					
	M. Elias AMIOUNI	X					
	Mme Christine BOURDEL	X					
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X					
	Mme Simone GITEAU	X					
	M. Bernard GAUDIN				X		
	M. François-Xavier LE HECHO	X					
DERVAL	M. Dominique DAVID	X					
	Mme Jacqueline LEBLAY	X					
	M. Michel HORHANT				X		
	Mme Laurence LE BIHAN				X	P	M. Dominique DAVID
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X					
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X					
	Mme Lucie PAUL	X					
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X					
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X					
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X					
	M. Sylvain HAMON	X					
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X					
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X					
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X					

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER			X		
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	X	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20240628-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-06-2024

Publication le : 28-06-2024



Le Président,

Alain HUNAUULT